

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DU LAC D'ANNECY
Convention de partenariat - Année 2025

ENTRE L'Office de Tourisme des Sources du lac d'Anney, place Marcel Piquand, 74210 Faverges-Seythenex, n° SIRET 483 329 173 00015, représenté par Mme Laure Chappaz agissant en qualité de directrice d'autre part,

ET

Nom de l'établissement : *Nico - Felix de Faverges - Seythenex (Ville de Faverges - Seythenex)*

Nom et prénom du responsable : *Gauthier REIBEL*

Adresse : *38-100, rue de la République*

Code postal : *74210*

Ville : *Faverges - Seythenex*

Numéro de SIREN / SIRET : *209 57 138 000 19* Portable : *06 - 60 - 16 - 93 - 88*

E-mail : *wicard@faverges.fr*

Coordonnées personne contact / référent :

En tant que partenaire de l'office de tourisme des Sources du lac d'Anney, je m'engage à :

- Remplir les questionnaires annuels concernant mon établissement dans les délais demandés.
- Informer l'OT de mes ouvertures, nouveautés, changements au cours de l'année
- Mettre à disposition de l'OT mes flyers (format vertical 10x15 / 10x18) ou guides (format A5)
- Communiquer une copie de mes labels (Tourisme Handicap, Gite de France, Accueil Vélo...)
- Intégrer sur mon site internet l'url www.sources-lac-anneqc.com ainsi que le logo de l'OT après validation par l'OT (en PJ : la charte d'utilisation du logo)
- A communiquer sur mes publications réseaux sociaux les tags **#Asaisons1000emotions** **#sourcesdulacannecy** **@sourcesdulacannecy**
- De porter les valeurs des Sources du lac d'Anney, de participer au déploiement et rayonnement de la marque « Sources du lac d'Anney », sous validation de l'office de tourisme. (en PJ : le guide de marque et les logos ; et convention d'utilisation de la marque partagée Sources du lac d'Anney)
- Autoriser mon droit à l'image dans le cadre de reportages photos/vidéos permettant la promotion de la destination / de mon activité sauf refus explicite de ma part.
- Signer la convention d'utilisation des images de l'OTSJA, en respectant les crédits, pour les besoins de ma communication – sans achat d'espace.
- J'accepte de recevoir par SMS des informations de la part de l'Office de tourisme.
- Pour les partenaires « hébergeurs »**
- Fournir une copie de l'attestation de classement ou de qualification en cours de validité pour votre hébergement touristique.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION
 La présente convention a pour objet d'officialiser le partenariat entre l'Office de Tourisme des Sources du lac d'Anney, ci-après dénommé l'OTSJA, et le partenaire nommé ci-dessus.

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION
 Cette convention prend effet dès sa signature leet jusqu'au 31/12/2025 ou 31/12/2026, par facile reconduction (cocher la mention choisie).

ARTICLE 3 – CESSION
 Le présent partenariat est consenti à titre strictement personnel en appréciation de la personnalité des partenaires. Il ne pourra faire l'objet d'aucune cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit.

ARTICLE 4 - UTILITES
 Le contrat est soumis au droit français. Tout litige, entre les parties, portant sur la validité, l'application et/ou l'interprétation de la présente convention, sera porté devant le tribunal compétent.

ARTICLE 5 - ECHEANCIER
Signature de la convention : la convention de partenariat devra être retournée complétée et signée à l'OTSJA dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Règlement de la facture : le paiement de la facture concernant l'adhésion 2025 devra être effectué entre le **2 janvier et 31 janvier 2025**.

En cas d'imprimé dans les 30 jours après facturation et procédures de relance, l'OTSJA se réserve le droit de lancer la procédure de recouvrement auprès du Trésor Public et de suspendre toute action de promotion et la visibilité de votre entreprise sur l'ensemble de ses supports.

ARTICLE 6 - CHARTE DU PARTENAIRE
 Les relations étroites entre l'OTSJA et ses partenaires reposent sur une mise à jour permanente des informations, sur une réactivité aux sollicitations de disponibilités et de participation à des actions, des programmes, des événements promotionnels portés et/ou organisés par l'OTSJA.

En rejoignant le réseau des partenaires de l'OTSJA, vous bénéficiez de nombreux avantages tels que décrits dans le document « Guide des partenaires des Sources du lac d'Anney ».

- Devenir partenaire, c'est aussi vous engager à :
- Être à jour de votre adhésion en respectant les délais de paiement ;
- Nous informer préalablement de toute modification de votre activité : de tout événement susceptible de modifier l'offre des prestations et des services, d'une fermeture exceptionnelle ou définitive, d'une modification des horaires d'ouverture, d'un changement de propriétaire, mais aussi de l'évolution de l'activité de votre établissement ;

- Promouvoir et valoriser votre offre ainsi que l'offre globale de la destination, être relais d'information, faire connaître les suggestions de visites et d'activités promues et portées par l'OTSIA ;
- Répondre dans les délais fixés aux demandes de renseignements et de disponibilités émanant de l'OTSIA ;
- Répondre dans les meilleurs délais (moins de 8 jours) aux courriers de réclamation client transmis par l'OTSIA ;
- Répondre à toute enquête ponctuelle destinée à mieux appréhender les variations d'activité du marché ;
- Participer à nos enquêtes de satisfaction et/ou de fréquentation menées par l'OTSIA ou via un prestataire désigné et y répondre dans les meilleurs délais ;
- Communiquer des logos et photos HD de qualité de votre établissement (formats: PDF, A1, EPS, PNG) ;
- Accueillir tout personnel de l'OTSIA souhaitant visiter l'établissement ou connaître l'activité ;
- Vous tenir informé de l'état des stocks de votre documentation mise à disposition dans nos espaces accueil de nos bureaux d'Informations de Faverges (ouvert à l'année) et Doussard (ouverture estivale de mai à septembre) ; aucune relance ne sera effectuée par l'office de tourisme.
- D'autoriser mon droit à l'image dans le cadre de reportages photos/vidéos permettant la promotion de la destination sauf refus explicite de ma part.

Réclamation générale de la protection des données (RGPD) :

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier de partenariat sont référencées dans la base de données Apidae et dans la base de données de l'OTSIA.

Les informations que nous collectons sont nécessaires à tous les membres du réseau Apidae pour communiquer vos offres touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Elles sont conservées pendant la durée de notre partenariat et jusqu'à la demande de suppression de vos données.

Vos coordonnées ne seront ni vendues, ni échangées hors UE, et seront conservées durant la durée du partenariat.

L'OTSIA se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données Apidae afin de respecter la ligne éditoriale du site internet et des supports (Roadbook, place de marché, etc.) qui s'y rattachent. En cas de problème lié à l'exploitation de vos données personnelles, vous pouvez contacter Akke Gianfelici : communication@sources-lac-annecy.com

Suspension et exclusion :

L'OTSIA se réserve le droit de suspendre le partenariat suite à plusieurs plaintes rapprochées de la part des visiteurs en l'absence de réponse du partenaire.

L'OTSIA peut également mettre un terme ou suspendre le partenariat en cas de réclamation grave (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non conformes ou absents).

ARTICLE 7 – DELAIS ET PAIEMENT

Je retourne cette convention 2025 accompagnée de la grille de cotisation Partenariat Tourisme par mail à l'adresse communication@sources-lac-annecy.com ou directement à l'OT dans les meilleurs délais.

Je m'engage et renvoie la convention avant le 31 décembre 2024 et je bénéficie des tarifs 2024 (hors options).

Pour tout retour de la convention après le 31 décembre 2024, le tarif 2025 sera appliqué. Je reçois un mail de l'OT avec mes questionnaires Apidae à mettre à jour dans les meilleurs délais.

Je m'acquitte du montant de mon partenariat à réception de ma facture début 2025 : Par CB à l'OT ou par téléphone 04.50.44.60.24 à partir du 02/01/2025

Fait à Faverges-Sejournes le

Pour le partenaire : Nicolas-Fabre

Nom, prénom, titre,

Signature précédée de la mention

« lu et approuvé »

Pour l'OT Sources du lac d'Anney
Laure Chappaz, Directrice

SERVICES ET MISSIONS

VOUS AIDER À BOOSTER VOTRE VISIBILITÉ

COMMERCIALISATION

BILLETTERIE PHYSIQUE

Vendez vos prestations à l'accueil des bureaux de l'office de Tourisme de Doussard et Faverges.

PLACE DE MARCHÉ
PLATEFORME DE RÉSERVATION EN LIGNE

Vendez vos prestations sur sources-lac-cannecc.com, en plus de votre propre site internet grâce à l'outil financé par l'OT et mis à disposition des partenaires.

BOULE DES SAVOIR-FAIRE

Présentez aux visiteurs et habitants, vos savoir-faire, et bénéficiez de visibilité supplémentaire dans les carnets, site internet et vitrine de l'OT. Vous contribuez au rayonnement de la destination.

RÉSEAUTAGE

TCHATOT (HEUSUEL)
RÉSTO (PÉRIODIQUE)
SOIRÉE (ANNUELLE)

Invitation aux rencontres et échanges entre partenaires socio-professionnels, selon différents thèmes.

ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Conseils et accompagnement pour la mise en tourisme de votre offre.

NOTORIÉTÉ ET PROMOTION

BOURSE D'ÉCHANGE DE DOCUMENTATION

RÉSEAUX SOCIAUX

Bénéficiez d'une mention minimum, par partenaire sur les réseaux sociaux.

CAMPAGNE DIGITALE ET MARKETING

Bénéficiez des campagnes générales pour la destination, en fonction des cibles marketing : naturbreak, famille & découvertes, temps de vivre...

AGENDA ET PROGRAMME HEUSUEL

Communiquez vos événements pour parution dans les supports papiers et digitaux, et pour être mis en avant par les conseillères en séjour.

HARQUE PARTAGÉE "SOURCES DU LAC D'ANNECY"

Proposez des produits : terroir, artisanat, événement... comme gage de savoir-faire local et soyez ambassadeur de la destination.

ACTIONS PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DOSSIER DE PRESSE
ACTUEL PRESSE

Les accueils presse sont organisés pour mettre en avant la destination et ses différentes activités et prestations. En accueillant les journalistes, vous êtes choisi pour votre offre de qualité, qui répond aux attentes du public des médias, vous êtes représentant des acteurs du tourisme.

Pris selon activité se référer à la grille tarifaire ci joint.

NON DE LA STRUCTURE :

Appel à cotisation Partenariat Tourisme (plus TTC / 20 TVA8)

ENGAGEMENT AVANT LE 31/12/2024 pris 2024 assuré pour 2025
RÉALISÉ À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

Type de structure	Activité principale	Par activité secondaire	Activité principale	Par activité secondaire
Hébergement diffus (location de vacances, chambre d'hôte, gîte, refuge, aire naturelle, aire camping car)	130 €	60 €	120 €	60 €
Hôtelerie (hôtel, camping, résidence tourisme)	200 €	60 €	220 €	60 €
Restauration	130 €	60 €	130 €	60 €
Commerce	130 €	60 €	120 €	60 €
Producteur - Artisan	110 €	60 €	120 €	60 €
Activité bien être, découverte, sportives (indépendant ou micro entreprise)	120 €	60 €	130 €	60 €
Grande distribution	200 €	60 €	220 €	60 €
Complexe / parc d'activités, accueil séminaire, structure et école d'encadrement sportif	200 €	60 €	220 €	60 €
Domiliation hors SIA : Sites remarquables ou non concurrentiels, ou activités pratiquées sur la destination	200 €	60 €	220 €	60 €
Culture et Patrimoine	60 €	60 €	60 €	60 €
Association d'intérêt social et solidaire (loi 1901)	60 €	60 €	60 €	60 €

OPTIONS INCLUSES (Meurid de cocher la case correspondante)

Commercialisation en ligne / place de marché	Intéressé	
Participation à la bourse des Savoir-faire	Intéressé	
Participation à la bourse d'échange de documentations	Intéressé	
Marque partagée "Sources du Lac d'Annecy"	Intéressé	
Formation et accompagnement	Intéressé	

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES (Meurid de cocher la case correspondante)

Réseau social "4 saisons"	100 €	Intéressé	<input checked="" type="checkbox"/>
Hors les murs saison été	100 €	Intéressé	
Prix de vues par Numérica photos club	100 €	Intéressé	
Tourisme d'affaires - activités séminaire	100 €	Intéressé	
Présentoir comptoir	50 €	Intéressé	
Présentoir soi	80 €	Intéressé	

TOTAL TTC 160€

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES 2025

RÉSEAUX SOCIAUX "4 SAISONS"

En plus de la formule de base :

- 1 à 4 publications sur nos réseaux sociaux
- 1 article dédié sur le blog du site internet
- Co-localisation sur les pages webcams (Doussard, Clez, Sarmby)

HORS LES HURS (ÉTÉ)

Information mobile dans vos structures avec le présentoir au pin.

PHOTOS

Prises de vue de votre structure par un photographe de Numérica Photos Club.

SÉMINAIRES

Vous souhaitez mettre en avant une prestation séminaire, team building...

PRÉSENTOIRS

Présentoirs comptoir, ou présentoir de soi "corner partenaires"

Envoyé en préfecture le 05/02/2025

Reçu en préfecture le 05/02/2025

Publié le 05/02/2025



ID : 074-200054138-20250129-DEL_2025_1_6-DE